

ORDRE DU JOUR

- Porter à connaissance complémentaire, du 15 Mars 2019, de l'aléa submersion marine sur les communes du littoral varois (application de l'article L.132-2 du Code de l'Urbanisme).
- Eléments de synthèse sur l'aléa inondation par ruissellement sur le bassin versant du Gapeau et du Roubaud.